



Unité laïque fête la laïcité sur le terrain au Collège de l'Europe de Bourg-de-Péage

Unité laïque a été conviée le 9 décembre 2022 à intervenir à l'occasion de la Journée de la laïcité dans le plus grand collège public de la Drôme qui compte près de 900 élèves et 31 classes.

La célébration de la journée du 9 décembre, jour anniversaire de la promulgation de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, réunissait dans l'établissement, à l'invitation Madame Agnès Vincent, principale du collège, Madame Hélène Insel, rectrice de l'Académie de Grenoble, Monsieur Pascal Clément, directeur académique de la Drôme et plusieurs élues, Mesdames Emmanuelle Anthoine, députée de la 4^{ème} circonscription de la Drôme, Nathalie Niezon, maire de Bourg-de-Péage et Anna Place, conseillère départementale. Des journalistes du Dauphiné libéré et de L'Impartial couvraient l'événement.

Les jeunes membres du Conseil de la vie collégienne, instance citoyenne qui favorise l'implication des élèves dans la vie de leur établissement, étaient invités à réfléchir sur des questions en lien avec la laïcité et à se prononcer sur les réponses à apporter. Jean-Pierre Sakoun, président d'Unité laïque, et Aline Girard, secrétaire générale, animaient le débat et formulaient après chaque séquence des réponses précises et argumentées.

Les représentants d'Unité laïque sont également intervenus dans une classe de sixième et une classe de troisième. Les élèves, sous la responsabilité de leur professeur d'histoire, ont travaillé sur la définition de la laïcité et sur la caricature de presse. Le visionnage d'une vidéo « Qu'est-ce que tu réponds à ça ? », produite par l'association Enquête, a donné l'occasion aux représentants d'Unité laïque d'attirer l'attention des personnalités de l'Éducation nationale sur l'inadaptation de ces vidéos, caricaturales et peu respectueuses des élèves. Enquête, association agréée par le ministère de l'Éducation nationale, largement subventionnée par celui-ci et en son temps fortement soutenue par l'Observatoire de la laïcité, défend, au même titre que Coexister, une dangereuse interprétation de la laïcité. Ces associations travaillent au travestissement de ce principe et à son remplacement par une cohabitation interconfessionnelle. Ces pratiques ne peuvent que créer la confusion dans l'esprit des enseignants et des élèves.

Les réponses apportées par les représentants d'Unité laïque ont suscité tant l'intérêt des élèves et des enseignants que celui des responsables académiques et des élues. Les participants se sont promis de renouveler l'exercice, à Bourg-de-Péage comme ailleurs dans l'Académie de Grenoble !

Unité Laïque est une association qui a pour objet la défense, la promotion et le développement de la laïcité et des principes républicains en France, dans l'Union européenne et dans les instances internationales et supranationales. Elle attache une importance particulière au maintien et au respect de la laïcité dans les institutions de l'État et dans les collectivités territoriales. Elle œuvre à l'unité des laïques.

Bureau : Jean-Pierre Sakoun, président ;
Daniel Bénichou, Philippe Foussier, Benoît Graisset-Recco, Sylviane Roche, Khadija Unal, vice-présidents ;
Aline Girard, secrétaire ; Anne Salzer, secrétaire adj. ; Claude Boucher, trésorier.

Pour contacter Unité laïque - www.unitelaique.org – 06 08 03 57 31

